

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	30 (1958)
Heft:	6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHATEL

F. Decker, architecte.

Fribourg

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction :
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président : M. A. Maret.
Membres : MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hæchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent Habitation :

- USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
- FAS Section romande de la Fédération des architectes suisses
- SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne
- SCH Société coopérative d'habitation, Genève
- SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève
- SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève
- FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

UN TEXTE

Le progrès dans la civilisation est basé sur la possibilité du développement de la production laissant chaque année une épargne. Par celle-ci peuvent se développer les moyens nouveaux permettant un double résultat, d'une part une amélioration des conditions de la vie matérielle, et d'autre part une diminution des heures consacrées par chacun de nous pour se créer les ressources qui lui sont nécessaires, le temps ainsi gagné permettant une plus ample vie spirituelle et intellectuelle.

L'organisme de production est fort complexe puisqu'il comprend les milliers d'activités de l'ensemble des adultes dans leurs multiples métiers.

A sa tête se trouve l'ensemble des ingénieurs qui forme son cerveau, qui dirige aussi bien la conception des outils et des matériaux que le fonctionnement de la main-d'œuvre et de son équipement.

L'orchestration de la production par l'ingénieur lui impose de nombreux devoirs.

L'heure de travail de chaque homme de son personnel doit lui apparaître comme la pierre précieuse qu'il faut utiliser avec respect pour son plein rendement. Il ne saurait tolérer les négligences, les doubles emplois, les travaux inutiles, car il sait que toute diminution dans l'efficacité du labeur d'un membre de la société nuit à la nation tout entière.

Son premier devoir est de prêcher d'exemple et de montrer que les bienfaits dont nous sommes entourés par la nation nous imposent à tous le devoir de diriger notre effort vers le meilleur résultat pour l'ensemble de la société.

La valeur efficace de cet altruisme apparaît à chaque page de l'étude de cette science que l'on appelait autrefois l'économie politique, et que nous avons le droit aujourd'hui d'appeler l'économétrie puisqu'elle permet de mesurer et de prévoir entre les mains d'hommes de science.

Son rôle social n'est pas moindre. Son personnel, à tous les niveaux de la hiérarchie, doit pouvoir travailler dans la dignité de l'effort et la compréhension des résultats à obtenir.

Respectant totalement la liberté de chacun, l'ingénieur se doit de susciter les initiatives et de créer l'enthousiasme dans la qualité par la satisfaction du travail bien fait. De son fait, le travail de force tend à disparaître, remplacé par l'intelligence et l'habileté dans l'utilisation de la machine. Simultanément, l'ingénieur étudie les machines de plus en plus automatiques, et par la promotion ouvrière développe l'utilisation de l'esprit dans le personnel dont il dispose pour réaliser la conduite de ces équipements perfectionnés.

A. CAQUOT, membre de l'Institut.

SOMMAIRE :

L'économie suisse du bois	9
L'encouragement des beaux-arts en période de prospérité	16
Informations	25